



CRITERIUM FEDERAL

SOMMAIRE

LES MODIFICATIONS PAR RAPPORT A LA VERSION PRECEDENTE SON INDIQUEES EN ROUGE

Page 3	TITRE 1 : DISPOSITIONS GENERALES
Page 3	1-1 : Inscriptions
Page 4	1-2 : Retard
Page 4	1-3 : Mutation
Page 4	1-4 : Abandon
Page 4	1-5 : Repêchage
Pages 4 à 5	1-6 : Forfait
Page 5	1-7 : Disposition particulière
Page 5 à 6	1-8 : Montées - descentes
Page 6	1-9 : Liste des absences considérées comme justifiées
Page 6 à 7	1-10 : Joueurs n'ayant pas participé au critérium l'année précédente
Page 7	1-11 : Constitution des divisions et placement des joueurs
Page 8	1-12 : WILD CARDS
Page 8	1-13 : Cas exceptionnels
Page 9	TITRE 2 : SENIORS MASCULINS
Page 9	2-1 : Répartition
Page 9	2-2 : Constitution des divisions
Page 9	2-3 : Montées et descentes
Page 10	TITRE 3 : JUNIORS - CADETS - MINIMES MASCULINS
Page 10	3-1 : Répartition
Page 10	3-2 : Constitution des divisions
Page 10	3-3 : Montées et descentes
Page 11	TITRE 4 : - BENJAMINS
Page 11	4-1 : Répartition
Page 11	4-2 : Constitution des divisions
Page 11	4-3 : Montées et descentes

Page 12	TITRE 5 : JUNIORS-SENIORS FEMININES
Page 12	5-1 : Répartition
Page 12	5-2 : Constitution des divisions
Page 12	5-3 : Montées et descentes
Page 13	TITRE 6 : CADETTES - MINIMES FILLES
Page 13	6-1 : Répartition
Page 13	6-2 : Constitution des divisions
Page 13	6-3 : Montées et descentes
Page 14	TITRE 7 : BENJAMINES
Page 14	7-1 : Répartition
Page 14	7-2 : Constitution des divisions
Page 14	7-3 : Montées et descentes
Page 15	ANNEXE 1 : BAREME DES POINTS CRITERIUM
Page 16 à 20	ANNEXE 2 : TABLEAUX
Page 21 à 25	ANNEXE 3 : FORMULAIRES DE MONTEES

TITRE 1 : DISPOSITIONS GENERALES

Le critérium fédéral est une épreuve individuelle qui se déroule chaque saison sur 4 tours

Il comporte 2 divisions :

- Pré Nationale

- Régionale 1 :

La R1 est divisée en 2 territoires géographiques : Territoire Nord (16 - 17 - 19 - 79 - 86 - 87 et 23), Territoire Sud (24 - 33 - 40 - 47 - 64).

A l'échelon régional, il a lieu le dimanche et à l'échelon Pré Nationale le samedi et le dimanche à des dates fixées par la LNATT et dans des lieux validés par la LNATT après appel de candidatures. Une licence compétition est nécessaire pour pouvoir s'inscrire.

Pour les R1, selon le nombre de tables disponible il sera possible soit de faire jouer sur 2 salles, soit de faire jouer sur 2 jours (Jeunes le samedi et Seniors et Dames le dimanche)

Tout joueur s'inscrivant avec une licence loisirs sera immédiatement basculé en licence compétition par la LNATT et devra régler la différence de tarif entre le prix des 2 licences.

Les joueurs titulaires d'un autre type de licence (Découverte, Événementielle ou Liberté) ne sont pas autorisés à s'inscrire au Critérium Fédéral et ce, quel qu'en soit le niveau.

1-1 : Inscriptions

Un droit d'inscription est demandé chaque saison, il est fixé chaque année par le conseil de ligue lors de l'établissement du budget.

L'inscription aux 4 tours est obligatoire pour toutes les catégories, mais l'inscription en cours de saison est possible. Les inscriptions se font sur SPID - espace Mon Club

Pour les 4 tours, les inscriptions sont closes 3 semaines avant la date du tour (le vendredi soir à minuit).

Après la date limite, aucune inscription pour le tour considéré et quel qu'en soit le motif, ne sera acceptée.

Une liste provisoire sera diffusée trois semaines avant la compétition **(vous aurez huit jours pour demander des correctifs éventuels)**

La liste définitive de chaque tableau sera diffusée **au plus tard le mardi précédant la compétition, après validation des repêchages éventuels en Nationale 2**

1-2 : Retard

Dans toutes les catégories, le pointage des joueurs est effectué **30 mn avant l'heure officielle** de début de la compétition

Si le joueur n'est pas présent à l'issue du pointage, il ne pourra pas participer à la compétition (à moins d'avoir prévenu le Juge arbitre de son retard).

1-3 : Mutation

Tout joueur muté, soit en cours de saison, soit à l'issue de la saison en cours, garde la qualification de l'échelon résultant de sa participation au tour précédent, sous réserve que la place qu'il occupait dans le groupe quitté lui permette de se maintenir dans son nouveau groupe.

1-4 : Abandon

Tout joueur abandonnant en poule marque 0 point pour le tour considéré et n'est pas autorisé à participer au tableau final.

Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour le tableau final, le tableau de classement, un barrage ou une partie de classement ou abandonnant au cours de celle-ci, est considéré battu pour la partie ou les parties qui lui restent à disputer et perd les points licence pour les parties non disputées.

De plus le joueur se verra appliquer une amende de 10 €.

1-5 : Repêchage

Un repêchage est le fait de maintenir dans son échelon ou de faire accéder à l'échelon supérieur un joueur qui n'aura pas pu assurer son maintien par ses résultats sportifs.

Le repêchage n'est pas une obligation.

Aucune sanction sportive ou financière ne sera prise à l'encontre d'un joueur qui refuse son repêchage.

Plus aucun repêchage ne sera effectué après la diffusion de la liste définitive.

1-6 : Forfait

Tout participant, engagé pour un tour dans un tableau donné, doit honorer cet engagement.

Un licencié inscrit qui a un empêchement doit impérativement prévenir le responsable du critérium (critreg@lnatt.fr) au plus tard le mercredi précédant la compétition.

Si un forfait est excusé et justifié (entrant dans la liste des absences définies par la commission sportive), le joueur descend d'une division mais est placé en tête des joueurs repêchables.

Si un forfait est non excusé, le joueur descend d'une division et ne pourra pas être repêché au tour suivant.

Il est interdit aux départements de faire participer un joueur qui est qualifié en Régionale sur la dernière liste diffusée (sauf accord de la Commission Sportive).

Tous les cas particuliers pourront être examinés par la Commission Sportive.

Les joueurs forfait non excusés au 4^e tour ne pourront participer au 1^e tour de la saison suivante qu'une division en dessous de celle ou ils auraient pu être qualifiés par leurs points critérium de la saison précédente

1-7 : Disposition particulière

Au vu du peu de licenciés du département 23, il a été décidé, en accord avec les 2 comités départementaux, qu'ils seraient incorporés avec le département 87.

1-8 : Montées - descentes

La règle appliquée pour les montées et descentes de la division Pré Nationale est la suivante

- 2 montées dans la division supérieure (N2) pour les messieurs et 1 montée pour les dames.
- 4 montées de Régionale (2 montées Régionale Nord et 2 montées Régionale Sud)

Les descentes (4 minimum) sont fonction des descentes de N2, des nouvelles inscriptions et des montées éventuelles de la catégorie d'âge inférieure

Remarque : on ne tient pas compte des points-classement, seul le résultat sportif du tour précédant est pris en compte (sauf pour le 1^{er} tour)

Dans les catégories pour lesquelles il y a 2 montées en Nationale: si un des qualifiés refuse la montée, celle-ci est proposée au 3^{ème} du classement. En cas de refus de celui-ci, il n'y aura qu'une montée en Nationale.

Dans les catégories pour lesquelles il y a 1 montée en Nationale: si le qualifié refuse la montée, celle-ci est proposée au 2^{ème} du classement. En cas de refus de celui-ci, il n'y aura pas de montée en Nationale.

La règle appliquée pour les montées et descentes des divisions Régionale est la suivante

- 2 montées dans la division supérieure (PN) pour les messieurs et 1 montée pour les dames.
- 6 montées de Départementale dans chaque Régionale

Les descentes (6 minimum) sont fonction des descentes de PN, des éventuels maintiens pour forfait excusé, des nouvelles inscriptions et des montées éventuelles de la catégorie d'âge inférieure

1-8-1 : Cas particuliers pour les féminines

Si la catégorie féminine n'est pas organisée dans un département, la 1^{ère} féminine jouant dans la catégorie masculine pourra prétendre à monter en Régionale féminine de sa catégorie au tour suivant en suivant la règle décrite ci-dessous :

*Les catégories Seniors dames et juniors filles étant regroupée en une seule division, **il n'y a qu'une montée en régional (soit en SD soit en JF)***

La montée en Régionale SD-JF sera proposée à la 1^{ère} féminine terminant à la plus haute place dans la

division la plus haute.

Exemple :

Une SD termine à la 3^{ème} place en Départementale 2 seniors et une JF termine à la 4^{ème} place en Départementale 1 Juniors.

C'est à la JF que sera proposée la montée en Régionale.

Si la SD et la JF terminent à la même place dans le même niveau de division, la montée sera proposée à la SD

Exemple :

Une SD termine à la 3^{ème} place en Départementale 1 seniors et une JF termine à la 3^{ème} place en Départementale 1 Juniors.

C'est à la SD que sera proposée la montée en Régionale.

1-9 : Liste des absences considérées comme justifiées.

Fourniture d'un certificat médical de contre indication à la pratique du tennis de table en compétition d'une durée minimale de 8 jours (**à faire parvenir au responsable régional dans un délai de 8 jours suivant la compétition**).

ATTENTION : TOUT FORFAIT POUR CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE POUR UNE DUREE INFERIEURE A 8 JOURS NE SERA PAS PRISE EN COMPTE EN TEMPS QUE FORFAIT EXCUSE.

Absence due à un voyage scolaire (avec fourniture d'un justificatif)

Raisons professionnelles (avec fourniture d'un justificatif **et à la condition de prévenir le responsable de la commission au moins 8 jours avant la compétition.**

Si ces délais n'est pas respecté, le forfait ne sera pas considéré comme excusé

Tous les cas non cités dans la liste ci-dessus feront l'objet d'un examen par la Commission Sportive

1-10 : Joueurs n'ayant pas participé au critérium l'année précédente :

Les joueurs qui s'engagent, avant la date limite fixée pour les inscriptions, sont incorporés dans l'ordre du dernier classement officiel diffusé.

Dans toutes les catégories, (sauf pour le 1^{er} tour) le nombre maximum des nouveaux inscrits est fixé à 1 au niveau de la Pré Nationale et à 1 dans chaque zone au niveau Régional.

Pour la Pré Nationale, le joueur ayant le plus de points classement parmi les joueurs classés de 18 à Numéroté sera incorporé derrière le dernier joueur ayant le plus de points-classement que lui (**classement de la phase en cours**)

Pour la Régionale, les joueurs classés de 18 à Numéroté non placés en Pré Nationale seront incorporés **dans la régionale de leur zone (dans la limite de 1 par zone)** derrière le dernier joueur

ayant le plus de points-classement qu'eux (**classement de la phase en cours**)

Les autres joueront au niveau départemental.

Exemple :

4 joueurs entre 18 et Numéroté s'inscrivent : 1 joueur du cd 33 avec 1980 points, 1 joueur du cd 79 avec 1960 points, 1 joueur du cd 17 avec 1950 points et 1 joueur du cd 47 avec 1880 points

Le joueur à 1980 points sera incorporé en Pré Nationale

Le joueur à 1960 points sera incorporé en Régionale Nord

Le joueur à 1880 points sera incorporé en Régionale Sud

Le joueur à 1950 points ne sera pas pris en Régionale car il est de la zone Nord et la place a déjà été prise par le joueur à 1960 points. Ce joueur participera donc au niveau Départemental

1-11 : Constitution des divisions et placement des joueurs.

Pour le 1er tour, les divisions sont constituées en tenant compte des points-critérium de la saison précédente.

Un joueur n'ayant pas participé au Critérium la saison précédente sera incorporé derrière le dernier joueur ayant plus de points-classement que lui (voir article 1-10)

En cas d'égalité, il est procédé à un tirage au sort.

Pour les tours suivants, les joueurs sont classés en fonction de la place obtenue au tour précédant.

Les montants sont positionnés en tenant compte du total de leurs points critérium à l'issue du tour précédant.

En cas d'égalité, les joueurs seront placés en tenant compte de leurs points licence

Le nombre de joueurs qualifiés dans chaque catégorie de Régionale pourra être adapté en fonction du nombre joueurs potentiels et du nombre de tables disponibles dans les salles des clubs qui se porteront volontaires pour l'organisation des différents tours

1-11-1 : Cas particuliers pour les montants et les changements de catégorie

Si un joueur termine montant de sa division à l'issue du dernier tour de la saison précédente, il conserve sa montée dans la division supérieure pour la saison suivante à la condition qu'il ne change pas de catégorie et ce quelque soit le total des points critérium obtenus la saison précédente.

Si un joueur termine montant de sa division à l'issue du dernier tour de la saison précédente **mais qu'il change de catégorie** il perd le bénéfice de sa montée et sera incorporé dans sa nouvelle catégorie en fonction du nombre de points critérium obtenus la saison précédente.

1-12 : WILD CARDS.

Des wild card pourront être attribuées par le Conseiller Technique Régional (une seule par catégorie cadets, minimes et benjamins).

Les Wild Cards ne peuvent être attribuées que pour le 1^{er} tour.

1-13 : Cas exceptionnels.

Dans certains cas exceptionnels, reconnus comme tels par la commission régionale, il pourra être dérogé au présent règlement.

TITRE 2 : SENIORS MASCULINS

2-1 : Répartition

Les inscrits sont répartis de la façon suivante :

Pré Nationale

composée d'1 groupe de 12 joueurs répartis en 2 poules de 6 et classement intégral

.Régionale 1 :

La R1 est divisée en 2 territoires géographiques : Territoire Nord (16 - 17 - 19 - 79 - 86 - 87 et 23),
Territoire Sud (24 - 33 - 40 - 47 - 64).

chacune composée d'1 groupe de 16 joueurs répartis en 4 poules de 4 et classement intégral

2-2 : Constitution des divisions

Voir **Titre 1, 1-11** : (Constitution des divisions et placement des joueurs)

2-3 : Montées et descentes

2-2-1 : Montées :

Pré Nationale :

A chaque tour les deux premiers seniors montent en N2 seniors.

La montée est obligatoire.

Régionale :

A chaque tour les deux premiers seniors de chaque zone régionale montent en PN seniors.

La montée est obligatoire.

Départementale

A chaque tour le premier de chaque département monte en régionale seniors de son territoire donc 6 montées possible (voir chap.1-8).

La montée est obligatoire.

Les montées ne sont acquises que pour le tour suivant

2-2-2 : Descentes :

Voir **Titre 1, article 1-8** (règle appliquée pour les montées et descentes)

TITRE 3 : JUNIORS - CADETS - MINIMES MASCULINS

3-1 : Répartition

Les inscrits sont répartis de la façon suivante :

Pré Nationale

composée d'1 groupe de 12 joueurs répartis en 2 poules de 6 et classement intégral

Régionale 1 :

La R1 est divisée en 2 territoires géographiques : Territoire Nord (16 - 17 - 19 - 79 - 86 - 87 et 23), Territoire Sud (24 - 33 - 40 - 47 - 64).

chacune composée d'1 groupe de 16 joueurs répartis en 4 poules de 4 et classement intégral.

3-2 : Constitution des divisions

Voir **Titre 1, 1-11** : (Constitution des divisions et placement des joueurs)

Catégorie d'âge

Tout jeune qui change de catégorie d'âge, est incorporé dans sa nouvelle catégorie d'âge en tenant compte des points obtenus lors du critérium fédéral de la saison précédente.

3-3 : Montées et descentes

3-3-1 : Montées :

Pré Nationale :

A chaque tour les deux premiers montent en N2

Les 2 premiers de chaque catégorie de PN peuvent monter en N2 dans la même catégorie.

Les montants de PN peuvent choisir de monter soit au niveau National, soit au même niveau dans la catégorie d'âge supérieure.

Régionale :

A chaque tour les deux premiers de chaque zone régionale montent en PN

Les montants de Régionale peuvent choisir de monter soit au niveau PN, soit au même niveau dans la catégorie d'âge supérieure.

Départementale

A chaque tour le premier de chaque département monte en régionale de son territoire donc 6 montées possible (voir chap.1-8).

Les montants de Départementale peuvent choisir de monter soit au niveau Régional soit au même niveau dans la catégorie d'âge supérieure.

Les montées ne sont acquises que pour le tour suivant

Les choix de montée devront être formalisés par écrit par les joueurs (Voir annexe 5).

3-3-2 : Descentes :

Voir **Titre 1, article 1-8** (règle appliquée pour les montées et descentes)

TITRE 4 : - BENJAMINS

4-1 : Répartition

Les inscrits sont répartis de la façon suivante :

Pré Nationale

composée d'1 groupe de 12 joueurs répartis en 2 poules de 6 et classement intégral

.Régionale 1 :

La R1 est divisée en 2 territoires géographiques : Territoire Nord (16 - 17 - 19 - 79 - 86 - 87 et 23),
Territoire Sud (24 - 33 - 40 - 47 - 64).

chacune composée d'1 groupe de 16 joueurs répartis en 4 poules de 4 et classement intégral.

4-2 : Constitution des divisions

Voir Titre 1, 1-11 : (Constitution des divisions et placement des joueurs)

Catégorie d'âge

Tout jeune qui change de catégorie d'âge, est incorporé dans sa nouvelle catégorie d'âge en tenant compte des points obtenus lors du critérium fédéral de la saison précédente.

4-3 : Montées et descentes

4-3-1 : Montées :

Pré Nationale :

A chaque tour les deux premiers montent en N2

Les 2 premiers de chaque catégorie de PN peuvent monter en N2 dans la même catégorie.

Les montants de PN peuvent choisir de monter soit au niveau National, soit au même niveau dans la catégorie d'âge supérieure.

Régionale :

A chaque tour les deux premiers de chaque zone régionale montent en PN

Les montants de Régionale peuvent choisir de monter soit au niveau PN, soit au même niveau dans la catégorie d'âge supérieure.

Départementale

A chaque tour le premier de chaque département monte en régionale de son territoire donc 6 montées possible (voir chap.1-8).

Les montants de Départementale peuvent choisir de monter soit au niveau Régional, soit au même niveau dans la catégorie d'âge supérieure.

Les montées ne sont acquises que pour le tour suivant

Les choix de montée devront être formalisés par écrit par les joueurs (Voir annexe 5).

4-3-2 : Descentes :

Voir Titre 1, article 1-8 (règle appliquée pour les montées et descentes)

TITRE 5 : JUNIORS-SENIORS FEMININES

5-1 : Répartition

Les Seniors et les Juniors jouent dans la même catégorie

Les inscrites sont réparties de la façon suivante :

Pré Nationale

composée d'1 groupe de 8 joueuses réparties en 2 poules de 4 et classement intégral

.Régionale 1 :

La R1 est divisée en 2 territoires géographiques : Territoire Nord (16 - 17 - 19 - 79 - 86 - 87 et 23), Territoire Sud (24 - 33 - 40 - 47 - 64).

chacune composée d'1 groupe de 8 joueuses réparties en 2 poules de 4 et classement intégral

5-2 : Constitution des divisions

Voir Titre 1, 1-11 : (Constitution des divisions et placement des joueurs)

5-3 : Montées et descentes

5-3-1 : Montées :

Pré Nationale :

A chaque tour la première senior dame **de PN** monte en N2 seniors dames et première junior fille **de PN** monte en N2 juniors fille

Régionale :

A chaque tour la première de chaque zone régionale monte en PN.

Il n'y aura qu'une seule montée pour la meilleure placée. En cas d'égalité, la priorité sera donnée à la SD (voir article 1-8-1)

Départementale

A chaque tour la première de chaque département monte en régionale de son territoire donc 6 montées possible (voir chap.1-8).

Il n'y aura qu'une seule montée pour la meilleure placée. En cas d'égalité, la priorité sera donnée à la SD (voir article 1-8-1)

Les montées ne sont acquises que pour le tour suivant mais ne sont pas obligatoires

Les choix de montée devront être formalisés par écrit par les joueuses (Voir annexe 5).

5-3-2 : Descentes :

Voir Titre 1, article 1-8 (règle appliquée pour les montées et descentes)

Si une féminine descend de régionale, elle doit obligatoirement être incorporée en 1ere division départementale

Pour chaque tour, le nombre de joueuses pourra éventuellement être adapté en fonction du nombre d'inscrites, des montées départementales et des descentes nationales

TITRE 6 : CADETTES - MINIMES FILLES

6-1 : Répartition

Les inscrites sont réparties de la façon suivante :

Pré Nationale

composée d'1 groupe de 8 joueuses réparties en 2 poules de 4 et classement intégral

.Régionale 1 :

La R1 est divisée en 2 territoires géographiques : Territoire Nord (16 - 17 - 19 - 79 - 86 - 87 et 23), Territoire Sud (24 - 33 - 40 - 47 - 64).

chacune composée d'1 groupe de 8 joueuses réparties en 2 poules de 4 et classement intégral

6-2 : Constitution des divisions

Voir **Titre 1, 1-11** : (Constitution des divisions et placement des joueurs)

Catégorie d'âge

Tout jeune qui change de catégorie d'âge, est incorporé dans sa nouvelle catégorie d'âge en tenant compte des points obtenus lors du critérium fédéral de la saison précédente.

6-3 : Montées et descentes

6-3-1 : Montées :

Pré Nationale :

A chaque tour la première de chaque catégorie monte en N2

Les montantes de PN peuvent choisir de monter soit au niveau National, soit au même niveau dans la catégorie d'âge supérieure.

Régionale :

A chaque tour la première de chaque catégorie et de chaque zone régionale montent en PN

Départementale

A chaque tour la première de chaque département monte en régionale de son territoire donc 6 montées possible (voir chap.1-8).

Les montées ne sont acquises que pour le tour suivant mais ne sont pas obligatoires

Les choix de montée devront être formalisés par écrit par les joueuses (Voir annexe 5).

6-3-2 : Descentes :

Voir **Titre 1, article 1-8** (règle appliquée pour les montées et descentes)

Si une féminine descend de régionale, elle doit obligatoirement être incorporée en 1ere division départementale

Pour chaque tour, le nombre de joueuses pourra éventuellement être adapté en fonction du nombre d'inscrites, des montées départementales et des descentes nationales

TITRE 7 : BENJAMINES

7-1 : Répartition

Les inscrites sont réparties de la façon suivante :

Pré Nationale

composée d'1 groupe de 6 joueuses (1 poule de 6).

.Régionale 1 :

La R1 est divisée en 2 territoires géographiques :Territoire Nord (16 - 17 - 19 - 79 - 86 - 87 et 23),
Territoire Sud (24 - 33 - 40 - 47 - 64).

chacune composée d'1 groupe de 8 joueuses réparties en 2 poules de 4 et classement intégral

7-2 : Constitution des divisions

Voir **Titre 1, 1-11** : (Constitution des divisions et placement des joueurs)

Catégorie d'âge

Tout jeune qui change de catégorie d'âge, est incorporé dans sa nouvelle catégorie d'âge en tenant compte des points obtenus lors du critérium fédéral de la saison précédente.

7-3 : Montées et descentes

7-3-1 : Montées :

Pré Nationale :

A chaque tour la première monte en N2

La montante de PN peut choisir de monter soit au niveau National, soit au même niveau dans la catégorie d'âge supérieure.

Régionale :

A chaque tour la première de chaque zone régionale monte en PN

Départementale

A chaque tour la première de chaque département monte en régionale de son territoire donc 6 montées possible (voir chap.1-8).

Les montées ne sont acquises que pour le tour suivant mais ne sont pas obligatoires

Les choix de montée devront être formalisés par écrit par les joueuses (Voir annexe 5).

7-3-2 : Descentes :

Voir **Titre 1, article 1-8** (règle appliquée pour les montées et descentes)

Si une féminine descend de régionale, elle doit obligatoirement être incorporée en 1ere division départementale

Pour chaque tour, le nombre de joueuses pourra éventuellement être adapté en fonction du nombre d'inscrites, des montées départementales et des descentes nationales

ANNEXE 1 : BAREME DES POINTS CRITERIUM

Tableau d'attribution des lettres selon la division et la catégorie d'âge

Echelon national		
Division	1	2
Seniors	A	B
Juniors	A	C
Cadets	A	D
Minimes	non	E
Benjamins	non	F

Echelon régional		
Division	PN	R1
Seniors	C	D
Juniors	D	E
Cadets	E	F
Minimes	F	G
Benjamins	G	H

Echelon départemental					
Division	1	2	3	4	5
Seniors	E	F	G	H	I
Juniors	F	G	H	I	J
Cadets	G	H	I	J	K
Minimes	H	I	J	K	L
Benjamins	I	J	K	L	M

100 points d'un niveau = 1 point du niveau immédiatement supérieur.

Tableau d'attribution des points critérium pour toutes les catégories de 16 joueurs ou moins

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	100	80	65	50	40	35	30	25	20	15	10	7	5	4	3	2

Il a été décidé d'adopter le même barème de points pour toutes les catégories et ce, pour harmoniser l'attribution des points sur l'ensemble de la LNATT qu'il s'agisse du niveau régional ou départemental

Si la division comporte plus de 16 joueurs, il faudra appliquer la grille de 24 joueurs

ANNEXE 2 : TABLEAUX

Tableau SPID 11_16KI

16 joueurs : 4 poules de 4 puis tableau classement intégral
15 joueurs : 1 poule de 3 et 3 poules de 4 puis tableau classement intégral
14 joueurs : 2 poules de 3 et 2 poules de 4 puis tableau classement intégral
13 joueurs : 3 poules de 3 et 1 poule de 4 puis tableau classement intégral

Tableau SPID 13_16G2I

12 joueurs : 2 poules de 6 puis tableau classement intégral
11 joueurs : 1 poule de 5 et 1 poule de 6 puis tableau classement intégral
10 joueurs : 2 poules de 5 puis tableau classement intégral
09 joueurs : 1 poule de 4 et 1 poule de 5 puis tableau classement intégral

Tableau SPID 03_8KI

08 joueurs : 2 poules de 4 puis tableau classement intégral

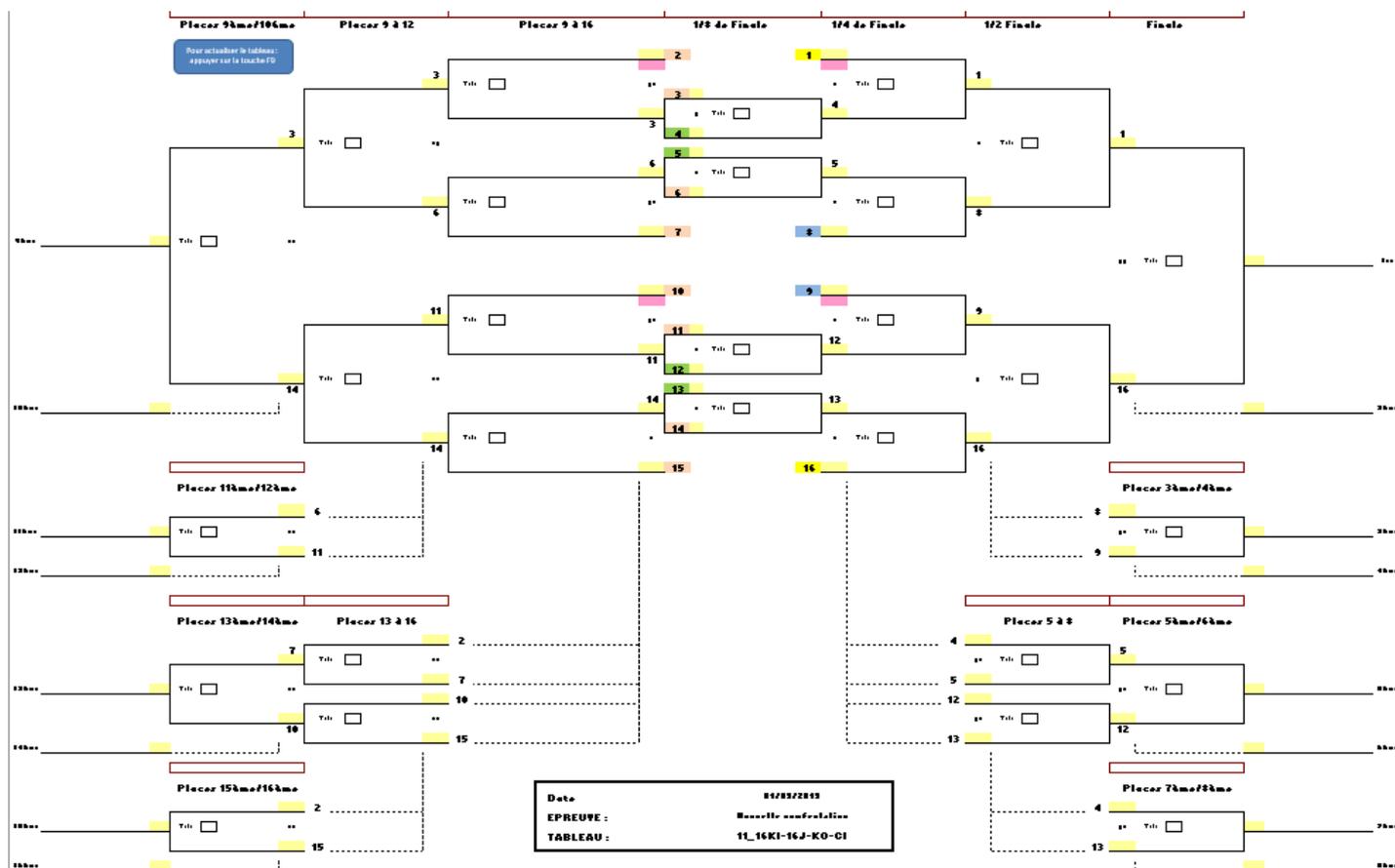
Tableau SPID 04_8G4I

08 joueurs : 2 poules de 4 puis tableau classement intégral

1 poule unique

07 joueurs et moins :

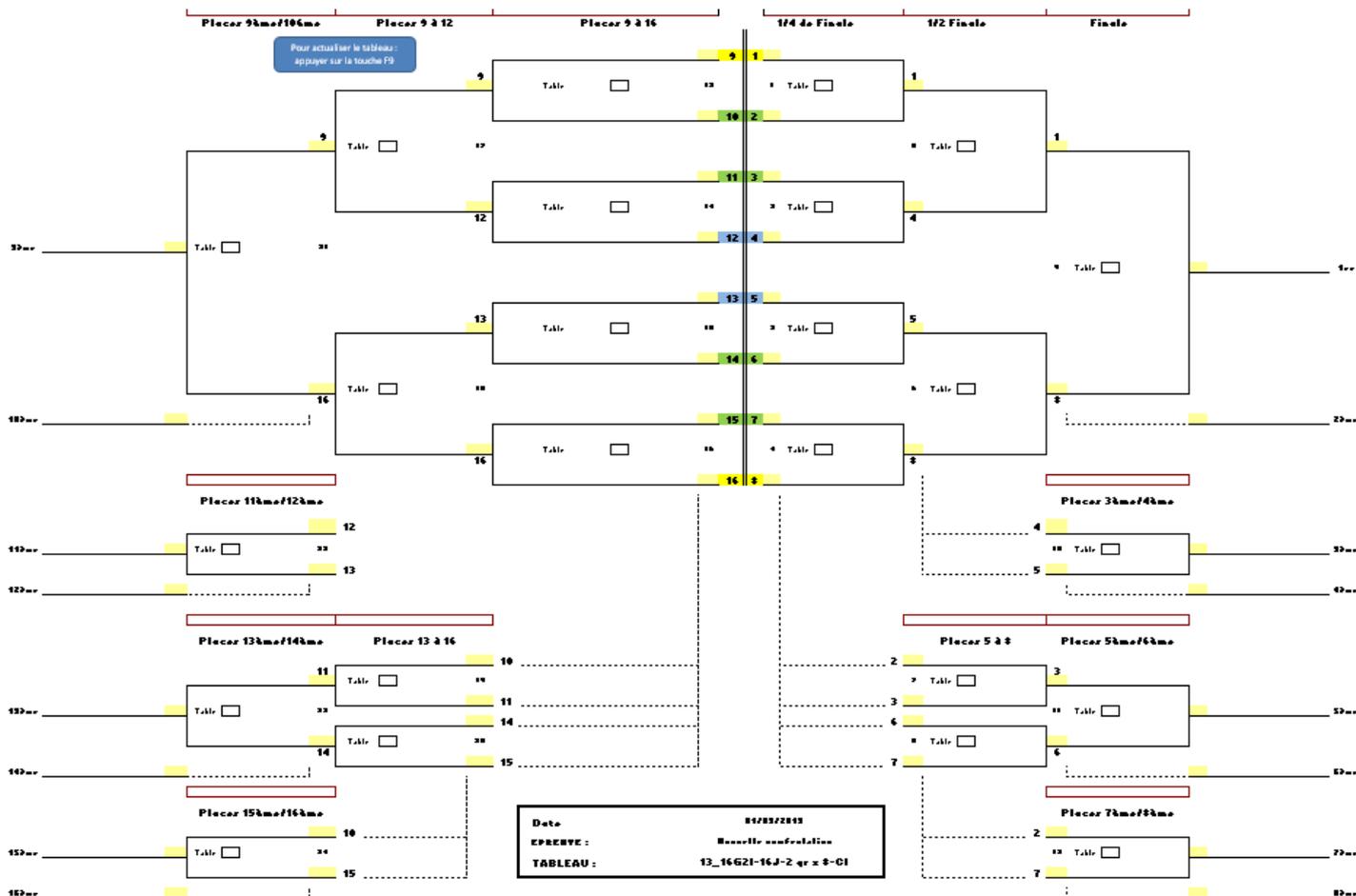
1- 16 JOUEURS : 4 poules de 4 (tableau SPID 11_16KI)



Placement dans le tableau prédéterminé

Qualifié	Classement	1	2	3	4
✓	1er	1	16	9	8
✓	2ème	13	4	5	12
✓	3ème	11	6	3	14
✓	4ème	7	10	15	2

2- 12 JOUEURS : 2 poules de 6 (Tableau SPID 13_16G2I)



Positionnement dans le tableau prédéterminé

Qualifié	Classement	1	2
<input checked="" type="checkbox"/>	1er	1	8
<input checked="" type="checkbox"/>	2ème	5	4
<input checked="" type="checkbox"/>	3ème	3	6
<input checked="" type="checkbox"/>	4ème	9	15
<input checked="" type="checkbox"/>	5ème	12	13
<input checked="" type="checkbox"/>	6ème	14	11

Attention

Classement
proposé par
SPIDd

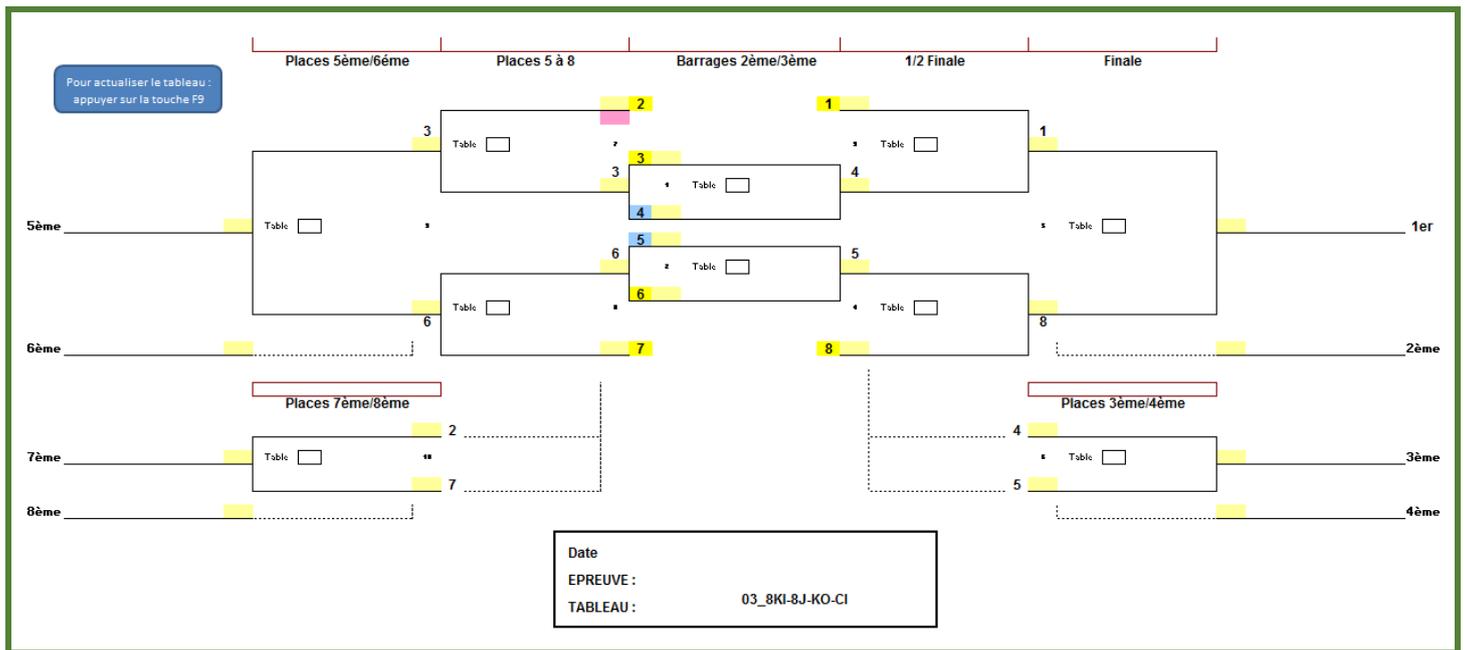
Rang	Points
1	100
2	80
3	65
4	50
5	40
6	35
9	20
10	15
11	10
12	7
13	5
14	4



refaire le
classement
avec les bons
points critérium

Rang	Points
1	100
2	80
3	65
4	50
5	40
6	35
7	30
8	25
9	20
10	15
11	10
12	7

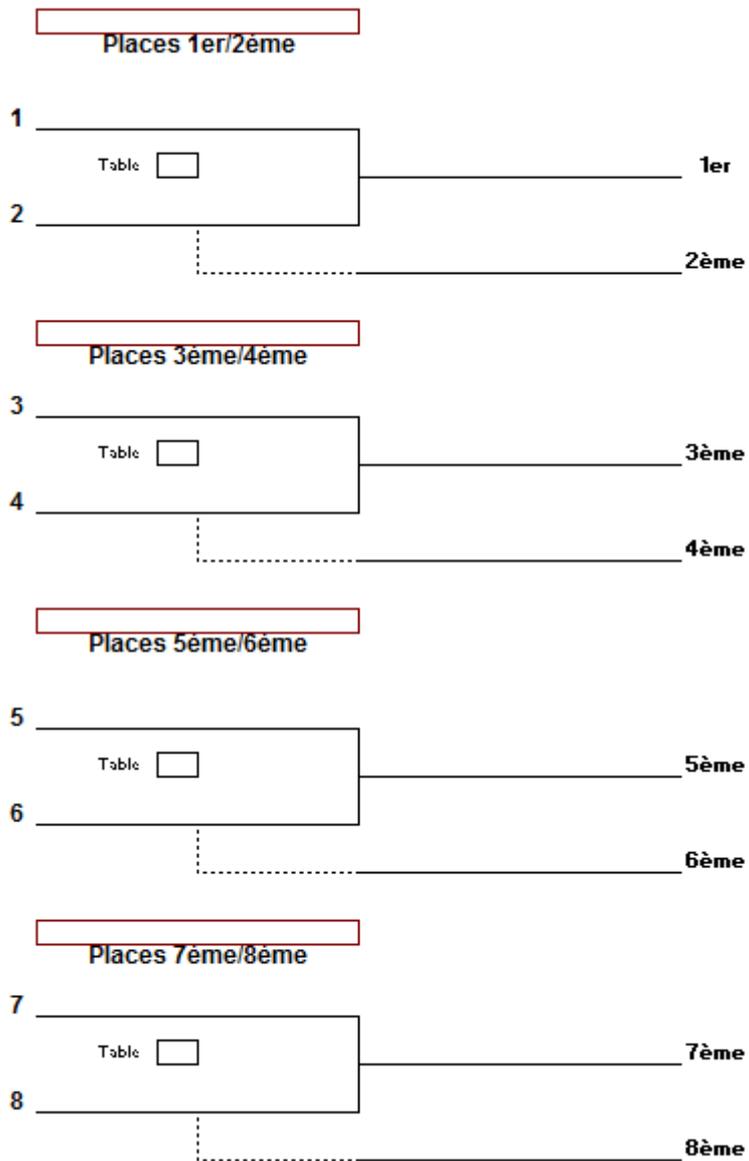
3- 8 JOUEURS : 2 poules de 4 (Tableau SPID 03_8KI)



Positionnement dans le tableau prédéterminé

Qualifié	Classement	1	2
✓	1er	1	8
✓	2ème	5	4
✓	3ème	3	6
✓	4ème	7	2

4- 8 JOUEURS : 2 poules de 4 (Tableau SPID 04_8G4I)



Faire 2 parties de barrage entre les 1ers et les 2èmes de poule afin de les intégrer en n° de 1 à 4.
Ces 2 parties seront à saisir en parties seules dans SPID

ANNEXE 3 : FORMULAIRES DE MONTEES

NIVEAU PRE NATIONALE

Montées des jeunes de Pré Nationale en Nationale 2

Montées des Féminines de Pré Nationale en Nationale 2

NIVEAU DEPARTEMENTAL

Montées des féminines de Départementale en Régionale

Montées des jeunes au niveau Régional

**CE DOCUMENT DOIT ETRE REMIS AUX JOUEURS ET JOUEUSES
CONCERNE(E)S PAR LE JUGE ARBITRE A L'ISSUE DE LA COMPETITION.**

Les joueurs et les joueuses devront remplir le document ci-dessous et le remettre immédiatement au juge-arbitre.

Ils peuvent aussi prendre un délai de réflexion et le transmettre par mail à la commission (critreg@lnatt.fr) ou la ligue Nouvelle Aquitaine (secretariat@lnatt.fr) sous 8 jours délai de rigueur.

A défaut de réception de ce document dans les délais, vous serez considéré avoir accepté la montée.

CRITERIUM FEDERAL

Montées des jeunes de Pré Nationale en Nationale 2

Votre victoire dans la catégorie vous donne le droit d'accéder dans la même catégorie au niveau Nationale 2.

Toutefois, vous avez la possibilité d'opter pour une montée dans la catégorie d'âge supérieure au niveau régional.

Que vous acceptiez ou non d'accéder à la Nationale 2 vous voudrez bien remplir le document ci-dessous et le remettre immédiatement au juge-arbitre.

Vous pouvez aussi prendre un délai de réflexion et le transmettre par mail à la commission (critreg@lnatt.fr) ou la ligue Nouvelle Aquitaine (secretariat@lnatt.fr) sous 8 jours délai de rigueur.

A défaut de réception de ce document dans les délais, vous serez considéré avoir accepté la montée en Nationale 2.

Je soussigné(e), licence N°

Points classement vainqueur de la catégorie

lors du tour du critérium fédéral régional

Demande à bénéficier de ma montée au prochain tour au niveau Nationale 2.

Préfère monter dans la catégorie d'âge supérieure au niveau Régional.

Merci de cocher les cases correspondant à votre choix.

Fait le à

Signature (d'un parent ou de l'entraîneur pour les mineurs)

CRITERIUM FEDERAL

Montées des Féminines de Pré Nationale en Nationale 2

Votre victoire dans la catégorie vous donne le droit d'accéder dans la même catégorie au niveau Nationale 2.

Nous attirons votre attention sur le niveau de jeu nécessaire pour évoluer en Nationale, sur une compétition qui se déroule sur 2 jours et sur des déplacements qui risquent être plus longs.

Que vous acceptiez ou non d'accéder à la Nationale 2 vous voudrez bien remplir le document ci-dessous et le remettre immédiatement au juge-arbitre.

Vous pouvez aussi prendre un délai de réflexion et le transmettre par mail à la commission (critreg@lnatt.fr) ou la ligue Nouvelle Aquitaine (secretariat@lnatt.fr) sous 8 jours délai de rigueur.

A défaut de réception de ce document dans les délais, vous serez considérée avoir accepté la montée en Nationale 2.

Je soussignée,

Licence N°

Points classement ayant remporté la catégorie

Lors du tour du critérium fédéral

Demande à bénéficier de ma montée au prochain tour au niveau Nationale 2.

Préfère rester au niveau Régional.

Merci de cocher les cases correspondant à votre choix.

Fait le à

Signature (d'un parent ou de l'entraîneur pour les mineurs)

CRITERIUM FEDERAL

Montées des féminines de Départementale en Régionale.

Votre victoire dans la catégorie [] vous donne le droit d'accéder dans la même catégorie au niveau Régional.

Nous attirons votre attention sur le niveau de jeu nécessaire pour évoluer en Régionale, et sur les déplacements qui risquent être plus longs.

Que vous acceptiez ou non d'accéder à la Régionale vous voudrez bien remplir le document ci-dessous et le remettre immédiatement au juge-arbitre.

Vous pouvez aussi prendre un délai de réflexion et le transmettre par mail à la commission (critreg@lnatt.fr) ou la ligue Nouvelle Aquitaine (secretariat@lnatt.fr) sous 8 jours délai de rigueur.

A défaut de réception de ce document dans les délais, vous serez considérée avoir accepté la montée en Régionale.

Je soussignée, []

Licence N° []

Points classement [] vainqueur de la catégorie []

Dans le département [] lors du tour [] du critérium fédéral

Demande à bénéficier de ma montée au prochain tour au niveau Régional

Préfère rester au niveau Départemental

Merci de cocher les cases correspondant à votre choix

Fait le [] à []

Signature (*d'un parent ou de l'entraîneur pour les mineurs*)

CRITERIUM FEDERAL

Montées des jeunes au niveau Régional

Votre victoire dans la catégorie vous donne le droit d'accéder dans la même catégorie au niveau Régional.

Nous attirons votre attention sur le niveau de jeu nécessaire pour évoluer en Régionale, et sur les déplacements qui risquent être plus longs.

Toutefois, vous avez la possibilité d'opter pour une montée dans la catégorie d'âge supérieure au niveau départemental.

Que vous acceptiez ou non d'accéder à la Régionale vous voudrez bien remplir le document ci-dessous et le remettre immédiatement au juge-arbitre.

Vous pouvez aussi prendre un délai de réflexion et le transmettre par mail à la commission (critreg@lnatt.fr) ou la ligue Nouvelle Aquitaine (secretariat@lnatt.fr) sous 8 jours délai de rigueur.

A défaut de réception de ce document dans les délais, vous serez considéré avoir accepté la montée en Régionale.

Je soussigné(e), licence N°

Points classement vainqueur de la catégorie

lors du tour du critérium fédéral

Demande à bénéficier de ma montée au prochain tour au niveau Régional

Préfère monter dans la catégorie d'âge supérieure en Départemental

Merci de cocher les cases correspondant à votre choix

Fait le à

Signature (d'un parent ou de l'entraîneur pour les mineurs)